

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 24/10/2019

BIC - Réductions et crédits d'impôt - Crédit d'impôt pour investissements réalisés et exploités par les PME en Corse - Investissements éligibles - Jurisprudence (CE, arrêt du 27 septembre 2019 n° 432067) (Entreprises - publication urgente)

Série / Division :

BIC - RIC1

Texte :

Le document modifié par la présente publication tire les conséquences de la décision du Conseil d'Etat ([CE, arrêt du 27 septembre 2019, n° 432067, ECLI:FR:CECHR:2019:432067.20190927](#)) annulant la dernière phrase de la réponse du ministre de l'économie et des finances à M. Acquaviva, député, publiée au Journal officiel du 30 avril 2019 ([RM Acquaviva n° 18137, JO AN 30 avril 2019, p. 4080](#)).

Actualité liée :

X

Document lié :

[BOI-BIC-RICI-10-60-10-20](#) : BIC - Réductions et crédits d'impôt - Crédit d'impôt pour investissements réalisés et exploités par les PME en Corse - Champ d'application et dépenses éligibles - Investissements éligibles

Signataire du document lié :

Bruno Mauchauffée, adjoint du directeur de la législation fiscale